

# Certificat de Conformité du contrôle de production en usine

**Nr. 0780-CPR-91064**

Dans le cadre du Règlement (UE) n°305/2011 du Parlement Européen et du Conseil du 9 mars 2011 (le Règlement Produits de Construction ou RPC), ce certificat s'applique au/x produit/s de construction

## Escalier autoporteur système Treppenmeister

Escalier préfabriqué avec des marches en bois et acier pour utilisation en tant qu'escalier intérieur dans les bâtiments

commercialisé par

**Treppenmeister GmbH**  
**Emminger Straße 38**  
**71131 Jettingen**  
**ALLEMAGNE**

et fabriques dans l'usine

**Treppenmeister usine 1 à usine 85**

Ce certificat atteste que toutes les réglementations relatives à l'évaluation et à la vérification de la constance des performances sont décrites dans le document d'évaluation technique européen

**ETA – 09/0228 de 21 juin 2018**

**Escalier autoporteur système Treppenmeister**  
**et**  
**EAD 340006-00-0506**

sous système 2+ sont appliquées et que ce contrôle de production en usine satisfait à toutes les exigences prescrites.

Ce certificat remplace le certificat portant le même numéro à partir du 22.10.2020, émis pour la première fois le 20.12.2011. Il reste valable tant que les procédures d'essai et / ou les exigences du contrôle de production en usine (FPC) pour l'évaluation des performances des caractéristiques essentielles déclarées mentionnées dans la norme harmonisée ne changent pas et que les produits de construction et les conditions de fabrication en usine ne sont pas modifiés de manière significative, mais au plus tard le 21.02.2028, s'il n'est pas suspendu ou retiré par l'organisme de certification WPK.

Nürnberg, le 21.02.2023

  
Dipl.-Ing. (FH) Günther Jost  
Directeur de service de certification

